CONVENTION NATIONALE.

RAPPORT ET PROJET DE DÉCRET,

Sur la suppression des jeux de hasard, des Tripots et des Loteries :

PRÉSENTÉS

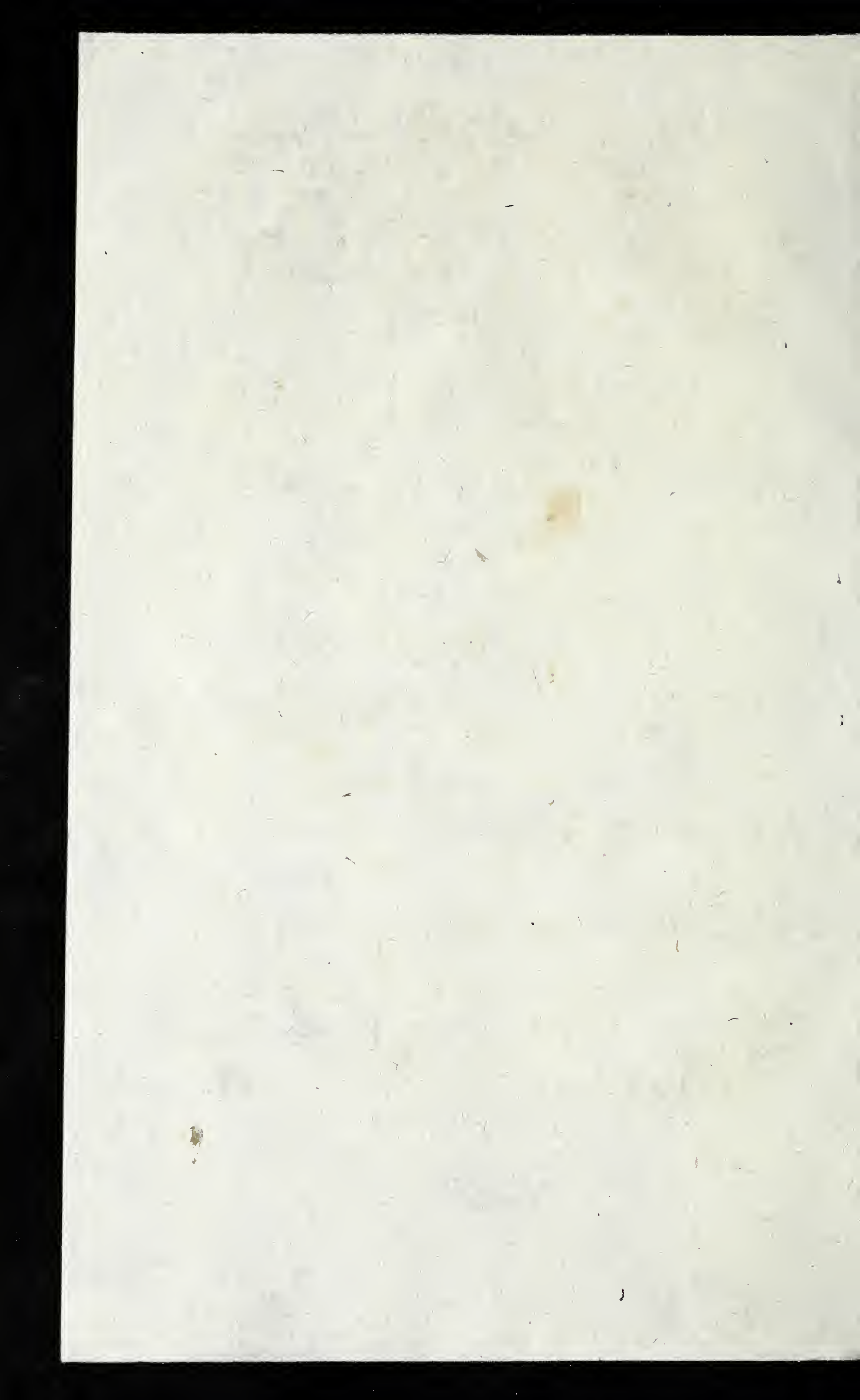
A LA CONVENTION NATIONALE,

AU NOM DE SON COMITÉ D'INSTRUCTION PUBLIQUE,

PAR J. DUSAULX,
Député à la Convention Nationale de France, par le Département de Paris ;

IMPRIMÉS PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
1792.



RAPPORT

ET PROJET DE DÉCRET,

Sur la suppression des jeux de hasard, des Tripots et des Loteries :

PRÉSENTÉS

A LA CONVENTION NATIONALE,

AU NOM DE SON COMITÉ D'INSTRUCTION PUBLIQUE,

PAR J. DUSAULX,

Député à la Convention Nationale de France, par le Département de Paris;

CITOYENS-LÉGISLATEURS,

Votre comité d'Instruction publique, auquel ont été renvoyées plusieurs pétitions relatives aux jeux de hasard, aux tripots et aux loteries, nous

a chargés, le Citoyen Mercier et moi, de remettre sous vos yeux et de soumettre à votre sagesse, ce qui concerne ces grands abus, ces abus invétérés; car le vertige du jeu, dont il importe plus que jamais de connoître la marche progressive et le caractère spécial, afin d'en arrêter ou du moins d'en modérer les désordres, appartient, il en faut convenir, avec plus ou moins d'énergie, à tous les temps, à tous les peuples (1). Nous ferons voir, ensuite, quelle fut l'influence de ce levain qui fermentoit depuis tant de siècles. Il ne falloit pas moins qu'une Convention nationale, secondée par des victoires et des succès de tous les genres, pour s'opposer enfin à ce torrent prêt à tout submer-

---

(1) Lorsque les Germains s'étoient ruinés au jeu, ils se jouoient eux-mêmes : celui qui perdoit, se livroit à la merci de son adversaire, décorant du beau nom de fidélité cet absurde dévouement. Le passage de Tacite est trop remarquable pour ne le pas citer en entier.

« Ce qu'il y a d'étrange, dit cet Historien, c'est que le jeu soit l'une de leurs affaires les plus importantes, et qu'ils s'y livrent, même à jeun, avec tant d'abandon, qu'après avoir tout perdu, ils finissent par se jouer d'un seul coup. Alors, le vaincu subit l'esclavage : quoique plus jeune, quoique plus fort, il se laisse garrotter et vendre. Le vainqueur, pour ne pas rougir long-temps de sa victoire, vend le plus tôt qu'il peut ces sortes d'esclaves aux étrangers ». *De morib. German.* Cap. XXIV.

ger, puisque l'Assemblée constituante et la Législature ne nous ont transmis, à cet égard, que des vœux impuissans.

Quand il s'agit de la régénération d'un grand peuple, imbu d'anciens vices, et que le despotisme avoit totalement défiguré, il ne suffit pas de fabriquer sèchement le texte d'une loi : c'est pourquoi nous avons cru, dans cette circonstance, plus urgente qu'on ne le pense, qu'il falloit encore tâcher de convaincre et de persuader des citoyens plus séduits que corrompus, afin de les rendre dignes de la liberté qu'ils ont conquise ; afin de leur faire sentir qu'il est plus facile de renverser des bastilles et d'expulser des rois, que de rappeler les mœurs. Nous mettrons en notes, quelques développemens qui nous auroient retenus trop long-temps à la tribune.

Ce sujet est vaste ; mais nous irons le plus vîte qu'il nous sera possible. L'homme, naturellement superbe, impatient, et dont la cupidité se reproduit sous tant de formes, a porté de tout temps, jusques dans ses plaisirs et dans ses jeux, le besoin de la conquête et l'image de la guerre. Ouvrez les fastes de l'Histoire : la plupart des nations au lieu des bons principes, ou des préjugés utiles, se transmirent fidèlement, de race en race, la sorte de cupidité qui multiplie les joueurs de toute espèce. Les voyageurs attestent que l'on en trouve

d'un pôle à l'autre, et depuis le Japon, jusqu'aux bords des torrens de l'Amérique (2).

Observons encore que dans plusieurs de nos contrées Européennes, une partie du commerce et des opérations de finance, sont fondées sur le hasard, destructeur de toute sorte d'honnête d'industrie; et que ce même esprit, toujours infecté de superstition, de fanatisme ou de pusillanimité, n'influe pas moins sur toutes les facultés intellectuelles, sur toutes les circonstances de la vie privée.

---

(2) La fureur du jeu ne s'exerce chez les Sauvages, qu'en proportion de leurs moyens et des rapports qu'ils ont entre eux. N'étant pas resserrés par des murs, vivant de peu, ne faisant que des pertes réparables, non-seulement ils sont moins à plaindre que les joueurs civilisés, mais encore leurs jeux ne sauroient avoir autant d'influence que dans nos villes, où le peuple entassé s'échauffe et se corrompt par le contact.

Dans certaines contrées, ils ont des séances solemnelles et d'autant plus imposantes, qu'il y va de tout ce qu'ils possèdent. Ils jouent encore pour se rendre leurs divinités favorables, pour en obtenir des sorts heureux, ou bien, pour écarter les maladies et les fléaux qui les désolent. Dès que leurs *magiciens* ont prescrit ces sortes d'expiations, on s'y dispose par des jeûnes austères. Tantôt la moitié d'une peuplade joue contre l'autre, tantôt les peuplades voisines se défient, se rapprochent, et donnent, à la face du soleil, des scènes où la brute nature rugit en liberté.

Donner une fête, il y a peu de temps, ce n'étoit guère, chez-nous, que donner à jouer; c'étoit, après bien des tortures, livrer des victimes au désespoir, et causer souvent plus de maux, en un seul jour, qu'un demi-siècle n'en pourroit amener, selon le cours des vicissitudes humaines. Des fêtes! certes nous en aurons encore, mais de bien différentes : nous aurons celles de la *liberté*, de l'*égalité*; on rougira des autres.

Remarquons d'abord, que la passion du jeu, fomentée dans les cours qui en furent les plus ardens foyers (3), est incompatible, sur-tout avec l'esprit républicain : aussi, Caton le censeur, persuadé que les joueurs de son temps n'avoient pas plus de patrie que les nôtres, ne cessoit-il de

---

(3) Si l'on considère que la société, source intarissable de bien et de mal, de vertus et de vices, n'étoit pas, il y a quelques siècles, ce qu'elle est maintenant; que nos pères gémissant sous le joug féodal, étoient plus occupés des besoins de première nécessité que de leurs plaisirs; qu'ils n'avoient ni le temps ni l'occasion de jouer; on conviendra que les lois portées en France contre la fureur du jeu, regardoient moins le peuple que les chefs de la nation. On voit, en effet, dans nos Annales, que ces seigneurs hautains qui ne savoient guère que tourmenter leurs vassaux, boire et se battre, étoient, pour la plupart, des joueurs effrénés. Ils jouoient, déja, jusques dans les camps et en présence de l'ennemi.

crier aux Romains : — Citoyens , fuyez les jeux de hasard.

C'est en vain, Législateurs, que vous auriez posé les bases d'une éducation libre et généreuse, si les élèves de vos écoles primaires, secondaires et de vos instituts , étoient, comme autrefois, guettés par des corrupteurs de toute espèce, et qui ne manqueroient pas de les ruiner un jour, de les abrutir ou d'en faire des complices ; car, cette passion, sous quelque nom qu'on la désigne, sous quelque forme qu'on la présente , roule sur trois pivots éternels et qui sont, sans intermédiaires, la sottise (4), la fureur, et la fourberie : on commence par être dupe, dit le proverbe ; on finit par être frippon.

Arrêtons-nous, un instant, sur quelques considérations préliminaires et essentielles. Lorsqu'on

(4) Mettons au rang des sots, quiconque risque le nécessaire pour acquérir le superflu. Remarquez que, toutes choses égales, il y a toujours au jeu plus de dommage à essuyer que de fruit à recueillir. Mon calcul est simple et démonstratif : si vous jouez , par exemple, la moitié de votre bien, ou vous gagnez ou vous perdez. Dans le premier cas, votre capital n'augmente que d'un tiers ; dans le second, il décroît de moitié. La proportion deviendroit encore plus nuisible, si l'on jouoit *le tout* : le rapport de l'existence au néant, ne souffre point de comparaison.

veut tenter la cure d'une maladie, après en avoir étudié les symptômes, on tâche de la définir, pour en connoître distinctement la nature et le principe: essayons. La manie du jeu, telle que l'on peut l'observer à toute heure, en tous lieux, n'est guère que la médiatrice des passions les plus nuisibles, et dont elle reçoit l'élan qu'elle leur rend à son tour: à proprement parler, ce n'est pas une passion, c'est un vice; et dès-lors elle est jugée, s'il est vrai qu'à la longue, le mal ne puisse jamais produire autre chose que du mal. On peut encore la considérer comme une confiance aveugle et dénuée de motifs honnêtes, dans ce qu'on appelle le sort ou le hasard. L'exemple et l'occasion l'inspirent; les succès la fomentent; les revers l'irritent, et l'habitude la rend incurable. En voici les principaux effets: elle compromet l'honneur, dégrade l'esprit, le soumet aux plus vils préjugés (5). Mais ce qui

---

(5) S'il est vrai que l'on rougisse moins des vices du cœur que des travers de l'esprit, les joueurs qui se croient le plus exempts de préjugés, ont de quoi rougir. L'habitude de s'en rapporter au hasard, dégoûte insensiblement de la raison. Croiroit-on que des hommes qui pensent, d'ailleurs, avec assez de justesse, perdent un temps considérable à confronter le hasard avec lui-même, à travailler gravement sur le néant? Quelles conséquences tirer des *chances* qui, tantôt reparoissent les mêmes en dépit des conjectures, tantôt se croisent,

est vraiment lamentable, elle endurcit le cœur, le ferme à la bienfaisance : on peut dire d'un joueur, ce que Pison disoit de l'empereur Othon : — Celui-là saura perdre ; il ne saura pas donner. Que faire aujourd'hui d'un pareil homme, au milieu d'une société où les pauvres, eux-mêmes, s'empressent à nous apporter leurs dons patriotiques ? ou plutôt, comment se garantir de la sinistre influence d'un tas d'aventuriers qui, tous les jours, se réveillent au sein de la misère ?

Ce n'est pas tout : cette passion, en dépit de ses apologistes, car il en existe encore, est essentiellement injuste, et par conséquent insociable. Elle est injuste, s'il est vrai que tout contrat légal suppose un échange conforme à l'utilité des contractans. Or, je demande si le contrat du jeu, qui n'est, au fonds, qu'une absurde et cruelle convention, offre rien semblable ; je demande si la décision d'un coup de cartes ou de dez, peut jamais, dans aucun état de choses raisonnables, conférer le droit de s'emparer des biens d'un autre homme.

Passons à ces formidables tripots, où la difformité du jeu se manifeste toute entière. La plupart

---

et varient au point qu'après avoir long-temps cherché quelques règles vraisemblables, on n'en est pas plus avancé? N'importe : ils ont, à tous ces égards, des rubriques et des pressentimens, qui leur tiennent lieu d'évidence.

des sections de cette ville, vous le savez, s'en plaignent amèrement : mais bientôt la loi les flétrira, et le devoir forcera de les dénoncer.

Le premier tripot que je connoisse en France, date du temps de Charles VI (6), et il devint fameux par de sanglantes catastrophes : déja l'effet répondoit à la cause. Il n'étoit pas ouvert à tout le monde, comme ceux que nos pères ont connus dans Paris, sous les noms de *Gesvres* et de *Soissons* : il n'étoit fréquenté que par la noblesse et les particuliers les plus opulens. La manie du jeu, n'avoit pas encore dégradé la plus saine partie des citoyens : cette honte étoit réservée à des temps postérieurs ; à ces temps où le luxe et des manœuvres infames, rendirent cette manie en quelque sorte nécessaire.

Le nombre de ces repaires, jusqu'à nos jours, s'est tellement augmenté, que l'on en compte, maintenant, six à sept cents dans la seule ville de Paris : que de mauvais citoyens ! que de membres

---

(6) Le savant Lacurne-Sainte-Palaye nous a conservé un manuscrit très-curieux, d'un nommé Eustache Deschamps, où il est dit que le tripot dont il s'agit, se tenoit à Paris dans l'hôtel de Nesle ; que *Messeigneurs* de Berry, de Bourgogne et plusieurs autres, le fréquentoient assidument. L'Auteur a pris la peine de nous décrire les convulsions de ces *nobles* joueurs, et il paroît qu'il en a rapporté fidèlement les blasphêmes.

gangrenés ! Non loin du lieu de vos séances, une enceinte fameuse, ou plutôt un cloaque, où l'on enseigne à nos enfans le vice à nud, en recèle une multitude, qui furent, qui sont encore des atteliers de brigandage et de contre-révolution. C'est-là que vous verriez, tous les soirs, les satellites de ces infames jeux obséder les passans : comme on voit, au déclin du jour, les animaux carnassiers sortir des bois, rôder autour des camps, et des champs de bataille, pour s'élancer sur les cadavres. C'est un grand mal, Législateurs, et qui nous charge d'une dette immense envers l'humanité. Vous en gémissez : on le sait, et l'on espère que le remède ne se fera pas long-temps attendre.

Admirez quels étoient, il y a peu d'années, les progrès des agens du despotisme, dans la carrière morale et politique ! Ils imaginèrent d'établir des *maisons de santé*, pour y soigner les victimes de la débauche ; et ces maisons étoient fondées sur les produits, hélas ! trop certains, des jeux publics. Tenter de guérir une peste par une autre ! voilà ce qu'on appeloit, alors, avoir *de grandes vues*. Ce n'étoit pas, néanmoins, faute de réclamations : mais les cris des gens de bien étoient étouffés en naissant.

Si cette licence, que l'on peut regarder comme l'anéantissement des mœurs, et la dernière convulsion des Empires qui s'abyment, fut presque

universelle, c'est parce qu'une corruption générale est impunie; ou plutôt, c'est parce que l'amour des richesses l'emporte sur l'honneur à mesure que les États vieillissent. Vous ne souffrirez donc point, Législateurs, que notre République, à son aurore, et fondée par tant de vertus, de talens, reste souillée par les tripots de l'ancien rigime. Les Romains commencèrent par l'ambition, et finirent par l'avarice : dans le premier cas, ils furent moins éloignés de la vertu. Commençons par être vertueux : nous ne finirons pas comme les Romains.

Si l'on remontoit à la source des bassesses et des crimes dont, malgré notre orgueil légitime, nous avons encore à rougir de temps en temps, tous les citoyens, à cette brillante époque, n'auroient qu'un cri pour vous dénoncer à l'envi les corrupteurs de la jeunesse, et les instigateurs des jeux publics. Mais on soutient encore, par un reste d'immoralité, qu'il faut bien se garder de supprimer tous les abus; qu'il est nécessaire pour l'agrément de la vie, et même pour la prospérité publique, d'en laisser subsister quelques-uns, quoiqu'ils blessent les mœurs : autrement, à les entendre, ce seroit attenter aux droits de l'homme. Qu'ils en ont mal saisi l'esprit ! — C'est au limon du Nil, ajoutent-ils, que l'Égypte doit sa fertilité. — Soit : mais pourquoi ce limon féconde-t-il constamment les bords du fleuve égyp-

tien ? c'est qu'il n'a rien de nuisible, sans quoi l'Égypte seroit stérile depuis long-temps.

C'en est assez sur ces tripots, dont la République ne sauroit supporter davantage le danger et l'opprobre. Le père de famille qui m'aura bien compris, tremblera moins, désormais, sur le sort d'un fils unique affrontant la mort dans les combats, ou voguant sur les flots d'une mer irritée; il tremblera moins, vous dis-je, que s'il le savoit plongé dans l'un de ces gouffres infernaux, de ces bourbiers du jeu.

Nous allons enfin parler des loteries, franchement et sans réserve : nous en parlerons en vieux Républicains.

Voyez comment tout s'enchaîne et se prépare ! La passion du jeu fermentoit obscurément depuis trente ou quarante siècles : la cupidité financière, quoique tard, s'apperçoit du parti qu'elle en peut tirer, et s'en empare. Elle fait bientôt, à cet égard, de savantes et perfides spéculations. Des frippons à gage, s'en mêlent ; et la politique aveugle ratifie ensuite aux dépens des Nations, des manœuvres dont les maux sont infinis, et le remède presqu'impossible, à moins d'une salutaire insurrection. Les gouvernemens despotiques sont toujours si pauvres ! sur-tout lorsqu'il s'agit de faire aux mœurs, qu'ils ont tant d'intérêt de corrompre, les moindres sacrifices. Voilà où nous en

étions et où nous en sommes encore, depuis que les jeux domestiques et les tripots ont fourni les élémens des loteries ou jeux d'État.

Par respect pour les autres grands intérêts publics que vous avez à discuter, nous nous sommes hâtés, Législateurs, d'arriver au dénouement du jeu, c'est-à-dire à ses excès les plus intolérables ; car les peuples, maintenant, malgré les lumières dont ils se vantent, jouent contre l'État comme les joueurs inexpérimentés jouent contre ceux qui leur tendent des piéges. Cette troisième considération, plus compliquée que les deux autres, demande quelques développemens.

Venise et Gênes inventèrent les loteries les plus incendiaires ; et, dans le quinzième siècle, une étincelle de ce feu dévorant s'échappa vers la France (7). Elles furent insensiblement adoptées, de proche en proche, par la plupart des Nations

---

(7) François Ier., afin d'*amortir*, disoit-il, *la fureur du jeu*, accorda, moyennant deux mille livres tournois de rétribution annuelle, des lettres-patentes à l'un de ses sujets, pour créer une loterie ou *blanque*, qui devoit avoir cours dans tout le royaume. Quoique rejetée par tous les ordres de l'État, le souvenir de cette première loterie resta dans la mémoire de ceux qui ne vivoient, alors, que des malheurs publics. Des intrigans nationaux, échauffèrent les esprits par le récit de ce qui se passoit à Gênes et à Venise.

européennes, et par celles même qui, d'abord, les avoient rejetées : tant il est vrai que l'exemple n'agit pas moins sur les sociétés respectives que sur les individus ! Puissent les grands exemples que nous donnons au moment où je parle, faire, à plus juste titre, le tour du globe !

Qu'arriva-t-il lorsque les loteries furent assez connues, et suffisamment rafinées ? On persuada aux princes et aux courtisans, qui croyoient tout lorsqu'on flattoit leur insatiable cupidité, qu'elles seroient la mine inépuisable d'où l'on pourroit tirer, d'un jour à l'autre, de quoi satisfaire leurs caprices renaissans, de quoi suppléer aux impôts et même les remplacer : quelle ignorance et quel aveuglement ! Lorsqu'un État a besoin de contributions, pourquoi recourir à des expédiens qui le ruinent et le dégradent ? à moins qu'on ne pense comme ce prince égoïste ; comme Louis XV, qui répondoit *prophétiquement* aux représentations de quelques-uns de ses courtisans, plus sensés que les autres : — *Après moi, le déluge.* C'en est fait du despotisme, lorsque les despotes afferment le vice ; et nos derniers rois en fournissent la preuve la plus complète, que l'on puisse trouver dans l'Histoire.

Quant à nous, Citoyens, renonçons à ces ressources fortuites : elles ne valent rien ; et nous allons achever de prouver qu'elles sont détesta-

bles. N'oublions jamais que les anciennes Républiques se soutenoient mieux par le courage que par l'argent. Est-ce avec de l'or que vous avez repoussé les tyrans coalisés qui, vouloient nous remettre sous le joug ? C'est avec du fer ; la nature ne se lasse point de le prodiguer aux hommes généreux , et il en reste encore à ceux qui perdent tout.

Cependant, soit en paix, soit en guerre, on ne sauroit, dit-on, se passer de loteries ou de ressources équivalentes. Après la corruption des mœurs, le plus grand mal qu'elles ayent fait, c'est qu'on s'est permis de tout oser sans prudence, de tout entreprendre sans génie ; et l'on sait quel en fut le résultat.

Dès que les Gouvernemens s'apperçurent qu'en dépit de leurs lois et de leurs ordonnances, si souvent renouvelées (8), on jouoit de plus en plus,

---

(8) Nos anciens rois, les rois d'Espagne, d'Angleterre, et tous les potentats de l'Europe, ont fréquemment sévi contre cette peste renaissante : Charlemagne, Louis-le-Débonnaire et Saint Louis, l'ont combattue de toutes leurs forces. Toutes ces lois tardives, plus foibles que l'exemple et l'habitude, ne changent point les hommes, elles les chagrinent seulement ; si quelquefois elles les contiennent, ce n'est que jusqu'à la première occasion de les enfreindre : on la trouve bientôt, cette occasion, lorsqu'on la souhaite et qu'on la cherche.

ils devinrent joueurs et jouèrent, à coup sûr, contre leurs troupeaux d'esclaves, et qui s'en tinrent fort honorés (9). Ils modifièrent à leur gré, et de mille manières artificieuses, séduisantes, différens jeux de hasard. Je pourrois, ici, vous tracer le tableau des perfidies dont nos pères et nous, depuis François I[er]. jusqu'à nos jours, furent et sommes encore les victimes. Qu'il vous suffise que c'en étoit fait de notre malheureux pays, si l'on avoit eu autant d'audace que l'on avoit de sagacité pour inventer le mal : mais ce grand procès est suffisamment instruit : c'est le sujet d'un livre, et je l'ai fait. (*De la passion du jeu, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours* ; publié en 1779).

Ce n'est que par les mœurs que l'on peut triompher du jeu, et par les bonnes lois qui les préparent.

(9) Le commissaire Lamare, que sa place mettoit, tous les jours, à portée de voir les ravages causés par les loteries, n'a point rougi d'écrire sérieusement, ce que l'on est tenté de prendre pour un sarcasme. — « Les loteries, dit-il, sont l'unique jeu auquel les derniers du peuple puissent *décemment jouer contre le Souverain* : c'est le seul jeu où l'on puisse, en un moment et d'un seul coup, faire fortune et se trouver dans l'abondance, en ne risquant presque rien ».

Et c'est l'Historien de la police qui s'exprimoit ainsi, lorsque la philosophie commençoit à rayonner de toutes parts ; lorsque le chancelier d'Aguesseau foudroyoit les agioteurs et les partisans des gains illégitimes.

N'oublions

N'oublions pas, néanmoins, que pour accoutumer aux loteries, que pour en pallier l'injustice, on permit, de temps en temps, aux particuliers, à quelques corporations ou communautés, d'en établir pour leur propre compte. Le croira-t-on? Le supérieur d'une congrégation de Pénitens, volontairement dévoués au silence de la mort, sollicita, il y a environ trente-cinq ans, le privilège de faire jouer le public à ces jeux si contraires, je ne dis pas seulement à la rigueur des principes qu'il professoit, mais à la simple humanité. — Ah! mon père, lui dit un homme vertueux, quel scandale, quand on entendra crier, dans Paris, LOTERIE DE LA TRAPE (10)!

Il est temps d'en venir à la loterie la plus cauteleuse, la plus usuraire, en un mot la plus sanglante de toutes celles qui ayent jamais été combinées par la fiscalité. Vous sentez qu'il s'agit de la *loterie* ci-devant dite *Royale de France*; elle est, en effet, *à la royale*, c'est-à-dire, sans pudeur et sans miséricorde. Figurez-vous que l'on y perd d'avance, selon les sept manières d'y jouer, depuis 16 jusqu'à 97 sur 100. J'ai négligé les

---

(10) Cet homme de bien s'appeloit Bazin. L'abbé de la Trape renvoya à la Cour la permission qu'il en avoit obtenue. *Dissert. Théol. sur les lot.* 1742, *p.* 118.

fractions, qui la rendent encore plus défavorable. Mais il est un résultat bien plus frappant : si quelqu'un voulant gagner 200,000 livres, choisissoit un *quine*, et que, pour ne pas manquer son coup, il s'avisât de prendre toutes les *chances* nécessaires, il est démontré qu'il lui en coûteroit 8,789,853 livres. 12 sols. Jamais les banquiers de *pharaon*, de *biribi*, et les autres brigands qui faisoient jouer les princes, le haut clergé, la noblesse, les financiers et le peuple, quelqu'avides qu'ils fussent, n'ont osé s'approcher de ces odieuses proportions : tant d'impudence n'appartenoit qu'à nos rois, qui se vantoient de ne l'être que *par la grace de Dieu*.

Ce seroit, ici, le lieu de vous exposer ce que cette loterie, maintenant appelée *Nationale*, par méprise, sans doute, coûte au peuple ; mais le temps nous presse, et c'est pourquoi nous nous bornerons à un simple apperçu. Le dommage en est au moins de 25,000,000, quoique l'Etat n'en retirât pas plus de 7, il y a deux ans, et qu'il en retire beaucoup moins aujourd'hui : c'est que les banquiers et croupiers subalternes y font jouer pour leur compte ; ce qui multiplie le mal à l'infini. Joignez à cette horrible déprédation, les non-valeurs que cette loterie ne sauroit manquer d'occasionner dans les recettes de la Répu-

blique, et vous commencerez à vous former une idée juste, mais encore bien incomplette, de ses autres ravages.

Indépendamment des pièges que l'on tendoit à jour fixe, on osa bien publier, car on osoit tout, le projet d'une loterie auxiliaire, au moyen de laquelle l'artisan et le pauvre auroient pu jouer, sur-le-champ, dans des bureaux publics, l'un son salaire, l'autre ses aumônes, et cela, depuis sept heures du matin jusqu'à dix heures du soir. La philosophie, et le patriotisme, viennent de nous apprendre jusqu'où l'humanité pouvoit s'élever en moins de quatre années : on ne conçoit pas à quel point les loteries et les tripots, pourroient bientôt la ravaler.

Ce ne sont point là de vaines déclamations : ce sont des faits incontestables, et dont j'ai déja fourni les preuves authentiques ; non sans fruit, du moins pour les nations étrangères.

Ce fut en vain, qu'au commencement de ce siècle, des magistrats courageux déclarèrent hautement que les tripots et les loteries seroient, tôt ou tard, la ruine entière du pauvre peuple : ils sont faits, disoient-ils, pour changer les empires les plus florissans en vastes solitudes, en cavernes de voleurs. Ce fut en vain que l'un de nos plus grands philosophes, que Condillac, soutenoit que l'on seroit contraint de renoncer aux

loteries, comme on avoit renoncé aux ruineux moyens d'altérer les monnoies. A mesure qu'elles s'accréditèrent, on les regarda comme l'un des premiers instrumens de la finance ; et la raison, intimidée, n'osa plus les attaquer, de crainte de troubler l'ordre, quel qu'il fût ; de crainte de rompre les liens qui retenoient encore les membres du vaisseau de l'État près de se dissoudre. Dès-lors, toute manœuvre lucrative, sans égard à ses prochains désastres, fut constamment maintenue par les successeurs ignorans, pour ne rien dire de plus, de celui qui l'avoit inventée. C'est ainsi que s'est prolongée l'habitude de la rapacité.

Il ne nous reste plus qu'à montrer quelle fut et quelle est encore l'influence des loteries : nous répondrons ensuite à ceux qui en prennent la défense ; et nous finirons par des moyens de réforme.

Dès que les loteries furent en vogue, la vertu devint plus rare, l'esprit public prit un autre tour. Dans quelques pays, on transigea de préférence à l'aide du hasard ; et lorsqu'un créancier vouloit être payé, on le prioit d'attendre que la loterie fût tirée. Ajoutez qu'elles devinrent le fonds commun, de ceux qui n'en avoient point d'autre, ou de quiconque vouloit tenter des entreprises supérieures à ses moyens. Les esprits en furent tellement préoccupés, qu'elles eurent des tributaires depuis la classe la plus fortunée jusqu'à la plus

indigente : de sorte que l'on vit, non sans effroi, au milieu de notre indigne société, un gouffre toujours ouvert pour engloutir les débris de la misère impatiente.

Ce fut alors que l'on ne craignit plus d'engager sa parole, et que l'on fut prêt à violer les dépôts (11). Le pistolet étoit chargé, disoit un homme qui venoit de gagner le *gros lot*, la dernière ressource de ses créanciers, comme il l'appeloit lui-même. Enfin chaque *tirage*, et ces faits sont notoires, occasionnoit des banqueroutes, des suicides ; répandoit dans les familles, dont plusieurs furent condamnées à porter, jusqu'au dernier soupir, le deuil de l'honneur, y répandoit la consternation, le désespoir.

Pourquoi tant de calamités ? pour de l'argent que

---

(11) L'idée du gain, lorsqu'elle séjourne trop long-temps dans une tête foible, ardente et subjuguée par de vaines combinaisons, convertit le doute en certitude, fait regarder comme infaillible ce qu'on desire fortement. Un domestique éperdu, croyant ne faire qu'un emprunt, puisa furtivement dans le coffre de son maître de quoi jouer à l'une des loteries les plus séduisantes, quoique la plus inégale. On le surprit : — C'en est fait ! je ne demande qu'une grace à mes juges : c'est de prendre au profit de mes enfans, les *numéros* que j'ai choisis. Marchant au supplice, il répétoit : — *je suis sûr qu'ils gagneront*.

l'on gagne si rarement à ces perfides jeux, et que l'on y perd toujours en dernier ressort. Les Nations anciennes avoient de l'orgueil ; ce qui les rendit entreprenantes et trop souvent injustes : la plupart des Nations modernes n'ont plus que de la cupidité ; ce qui les rend chagrines et vénales. Peuple souverain ! prenez-y garde : malgré votre enthousiasme et toute votre énergie, vous redeviendriez bientôt ce que vous fûtes, si vous n'aviez pas enfin le courage de secouer tous les jougs avilissans, et, sur-tout, le joug de ces loteries, que vous dénoncent les pères de famille et les corps administratifs.

Quelle manœuvre, grand Dieu ! que cette invention moderne, à l'aide de laquelle tout un Peuple et toutes les Nations peuvent, à jour nommé, jouer contre l'État, et se ruiner entr'elles ! Et nous existons encore ? et nous sommes libres ? ...... Voilà le vrai miracle !

Qu'entends-je ? — Que les citoyens s'abyment, qu'ils s'égorgent, pourvu que l'État s'enrichisse. — Fort bien ! si l'on ne veut plus régner que sur des scélérats, que sur les cendres des morts.

Après avoir conquis, de tous les biens le plus inestimable, la liberté, si nous voulons maintenir l'égalité que nous avons jurée, détestons les usages et les maximes qui, dans la société, n'ont d'autre fondement, d'autre sanction, que l'im-

pitoyable vœu d'acquérir des richesses au préjudice des membres qui la composent. Il n'y a, croyez-moi, citoyens, de salaires légitimes que pour les talens utiles. Dussé-je paroître trop dur, je soutiendrai toujours que les profits des individus et des gouvernemens joueurs, quoi qu'ils en disent, ne sont que des rapines. Les Arabes-bédouins disent aussi qu'ils ont gagné ce qu'ils ont pris : les traitans appeloient leur métier, *travail*; leurs extorsions, *de bonnes affaires*.

Revenons à l'influence des loteries; car, ici, tout gît en fait ; et les faits l'emportent sur les discours. On concevra ce que l'on peut faire de l'espèce humaine, quand on peut, à son gré, pousser les trois quarts d'une Nation à des jeux où l'on perd, d'avance, la moitié de sa mise, plus ou moins, selon la *discrétion* des entrepreneurs (12).

(12) Je tiens d'un honnête homme qui dirigeoit contre le peuple, mais en gémissant, l'une de ces machines destructives, que s'il n'en avoit pas modéré l'effet, il auroit, infailliblement, bouleversé la moitié des fortunes de la France; qu'il auroit réduit au désespoir la plupart de ceux qui ne subsistent que par le travail et l'industrie. — Figurez-vous, ajouta-t-il, que lorsque je remis cette banque entre des mains plus hardies que les miennes, on commençoit déja, du fond des châteaux et des comptoirs les plus éloignés, à nous envoyer des *mises* exorbitantes, à jouer par lettres-de-change.

Quand elles furent généralement propagées, la fureur des jeux publics et domestiques, au lieu de s'éteindre, comme on l'a prétendu, n'en fut que plus ardente. Cent *roues de fortune* périodiquement agitées dans l'Europe, rendirent, par leurs promesses magnifiques et mensongères, les pertes journalières plus supportables, ne servirent qu'à redoubler la témérité des joueurs ; de sorte que la fureur du jeu, si bien attisée, n'offrit plus qu'un vaste incendie, prêt à tout dévorer.

Si l'on avoit pu ne faire jouer que les riches aux loteries, le mal n'auroit pas été si grand. Il est vrai que les profits en auroient été considérablement diminués : mais quand ce vertige eut gagné les habitans de la campagne, on les vit, par un attrait irrésistible, quitter la charrue, accourir dans les villes ; et, le billet en main, ne plus se repaître, sur la foi de ce vain titre, que d'espérances chimériques. Quelques villages que je pourrois citer, y ont perdu, dans une seule année, trois fois la valeur de leurs impôts. Vous n'en douterez plus, quand vous saurez comment s'y prennent les fabricateurs de loteries.

Voulez-vous en connoître les prestiges ? Regardez cette multitude avide, cette foule insensée de tout état, de tout sexe, de tout âge. Peuple crédule et trompé ! qui attendoit naguères, dans les palais des rois, que le sort eût prononcé ses ora-

cles, tantôt en présence d'un prêtre...... quoi! d'un ministre de l'Être suprême et bienfaisant! tantôt sous les yeux de Thémis, indignée de cette nouvelle manière de la prostituer (13).

Poursuivons. Sur des milliers d'hommes, pour un ou deux qui réussissent..... qu'ai-je dit? quand ils ont gagné le *gros lot*, ils en meurent quelquefois de saisissement (14): pour un ou deux,

---

(13) La commune de Paris, même après la chûte de la Bastille, continua cette odieuse pratique. Quoique j'eusse tonné contre ces infâmes jeux, je fus nommé pour présider au *tirage* d'une loterie : mais, profitant des premiers jours de notre liberté, je haranguai le peuple, au grand scandale de plusieurs financiers, qu'il est inutile de nommer aujourd'hui. Si ce n'est quelques furieux, prêts à s'élancer sur moi, j'eus la satisfaction de trouver le reste docile à ma voix. Que sera-ce, lorsque la Convention nationale aura prononcé le grand mot, le mot irrévocable? Je ne me dissimule pas, néanmoins, qu'il sera difficile de trancher, d'un seul coup, toutes les têtes de cette hydre : plus difficile encore, d'ôter tout espoir aux artisans de nos calamités, et qui travaillent, sourdement dans les ténèbres, à corrompre le peuple. N'importe : la volonté nationale pourra tout à cet égard, pourvu qu'elle s'en tienne invariablement aux principes de la morale éternelle, inséparable de la saine politique.

(14) Remarquez que tout est funeste dans ces sortes de jeux, jusqu'aux gains qu'on y fait. Les prospérités soudaines ont proportionellement dérangé plus de têtes, gâté plus de

vous dis-je, vous verrez tous les mois et plus souvent encore, des malheureux perdre tout, quelques uns jusques à l'espérance; mais vous n'entendrez ni leurs soupirs, ni leurs gémissemens. On a grand soin d'étouffer les sanglots, par le bruit des fifres et des tambours, qui célèbrent, pendant la la paix, ces odieuses conquêtes de l'Etat sur le citoyen, du citoyen sur ses frères.

Le mal, Législateurs, ne s'arrête pas où il commence. Les acclamations de Paris, retentissent jusqu'au fond de plusieurs départemens lointains. Les journaux, les gazettes, publient les *numéros* gagnans. Les noms des favoris de la fortune, volant de bouche en bouche, redoublent les desirs

---

cœurs et tué plus de monde, que les revers et le chagrin; soit, parce que l'on doute plus long-temps de son infortune que de son bonheur; soit, parce que l'instinct de notre conservation nous fait, dans l'adversité, chercher des ressources qui ralentissent le désespoir: au lieu que, dans l'assaut d'une joie excessive, le ressort de l'ame se détend ou se brise, quand il est subitement comprimé par trop d'idées et trop de sensations. Si l'on prend des précautions pour annoncer un désastre, en faut-il de moindres pour garantir notre fragilité d'un grand coup de fortune? Excepté la misère, on ne craint rien pour ceux qui perdent aux loteries: mais on s'informe comment celui qui a gagné *le gros lot*, en a supporté la nouvelle.

exaltés, ameutent, de tous côtés, de nouveaux concurrens. Pour achever de subjuguer l'imagination, on affiche de nouvelles espérances sur tous les piliers, dans tous les carrefours. Cent hérauts de la cupidité ne cessent, à toute heure, en tous lieux, de tenter, de harceler les passans. Déja, dans l'espoir d'un gain prompt et facile, le père de famille, à l'insçu de son épouse, convertit en stériles billets le pain de sa maison. Déja l'artisan, abandonnant sa tâche commencée, vend les instrumens de son métier. Enfin, ce fatal espoir se glissoit jusques dans les cloîtres ; il pénètre encore dans le réduit du philosophe étonné de ses nouveaux desirs.

A cela, que répondre? On ne nie rien, et l'on répond à tout ; mais comment ? — Les loteries, dit-on, ne portent pas la moindre atteinte à la liberté des citoyens : On ne Force personne. Et l'on répète encore cet argument? S'il prévaloit, le Citoyen de Genève auroit bien fait de nous renvoyer à notre antique barbarie, moins dénaturée que nos mœurs financières ; mais il ne prévaudra point, si vous daignez m'entendre.

On ne force personne ! comme si de toutes les tyrannies, la séduction n'étoit pas la plus puissante, et la plus sûre du succès. L'usurier qui s'enrichit impitoyablement des débris de l'infor-

tune, sûr de son fait, attend paisiblement sa proie; il ne contraint qui que ce soit d'acheter son argent : ce monstre en est-il moins détestable ? Si vos enfans, Législateurs, étoient tourmentés par une soif ardente, laisseriez-vous près d'eux un breuvage empoisonné ?.... N'êtes-vous pas aujourd'hui les pères du peuple que vous représentez? D'ailleurs, qui ne sait pas ce que c'est que la soif de l'or? Qui ne sait pas que les hommes, dès qu'ils voient briller le simulacre de la fortune, sont plus impatiens, plus foibles que des enfans ?

Eh bien ! me diront-ils encore que l'on ne force personne? — Finissons, leur dirai-je à mon tour : vous voulez des loteries? convenez donc qu'il est nécesssaire qu'une société se perde et s'abyme, quand de pareils appas lui sont offerts de la part du législateur.

Mais voici comment ils raisonnent : — Il y a toujours eu des joueurs conjurés les uns contre les autres, et sans fruit pour le gouvernement : servons-nous de leur manie pour ériger des temples, bâtir des hôpitaux et décorer les villes.

Que ces motifs me sont suspects ! mais ce ne sont que des prétextes. Il suffisoit, dans Athènes, d'avertir les citoyens opulens des besoins de l'État, pour qu'ils se fissent un devoir d'élever des mu-

railles, de paver les rues, de donner des jeux ; et sur-tout de secourir leurs frères indigens. N'avons-nous plus de riches, ou n'est-il plus de pauvres ? Nous avons, enfin, du patriotisme ; et c'est tout dire : nous en avons déja montré plus que les Grecs et les Romains, qui savoient cependant se passer de loteries (15).

Observons que l'on n'a presque rien exécuté de magnifique, dans les temps modernes, que par force et par ruse ; témoins nos grandes routes faites par corvées ; témoin Saint-Sulpice, le Panthéon français, l'École militaire, et tant d'autres édifices somptueux, construits à l'aide des loteries ;

---

(15) On ne voit pas que ces *Fatalistes* ayent aussi souvent que nous employé le sort pour suppléer à la prudence. Il se passa bien du temps à Rome, avant que le sort y prît la place des suffrages : mais lorsque cette République eut subi le joug de quelques ambitieux, en attendant celui des Barbares, on ne tarda point à y connoître l'usage des loteries. Les empereurs, quoiqu'avides pour la plupart, ne s'en servirent que par faste, par caprice ou par ineptie : quelquefois, comme Auguste, pour s'amuser de la cupidité de leurs convives. Si cette mine, que l'on croit aujourd'hui si féconde, n'a pas été exploitée par les tyrans de Rome, ce fut par d'autres égards que ceux de la justice : quand le despotisme est au comble, il est encore plus simple de proscrire que de faire des loteries.

car c'étoit là, comme je l'ai dit, le grand levier de la finance. Fermons, désormais, les yeux sur tous ces monumens de fausse grandeur, de fausse humanité, que le vulgaire, néanmoins, contemple avec admiration, quoiqu'il sache bien que sa sottise en fait les frais.

Qu'importent les monumens fastueux, lorsqu'il s'agit et de la sécurité publique, et de la subsistance journalière des peuples ? Convient-il de faire jouer le peuple, pour lui donner quelque jour un lit à l'hôpital ? D'ailleurs, cette misérable ressource va toujours en s'épuisant. Demandez-le à ceux qui perçoivent les impôts : ils vous diront que tous les ans, dans plusieurs endroits, le nombre des contribuables diminue selon que les citoyens mettent aux loteries ; et que, si cette fatale progression continuoit, il y auroit bientôt plus de mendians que de soldats, plus de dépôts que de casernes.

Ils parlent de décorer les villes : les mœurs en sont le plus bel ornement et le plus sûr appui ; elles seules en font la véritable splendeur. Quand la terre ébranlée jusques dans ses fondemens, renversoit, engloutissoit, jadis, les villes de l'Asie mineure, on les rebâtissoit avec plus de solidité : on les rendoit plus belles, plus commodes ; et la Divinité, sous quelque nom qu'on l'invoquât, ne manquoit ni de temples ni d'autels.

Est-ce aux joueurs, aux ravisseurs du bien d'autrui, qu'il convient, désormais, de pourvoir à nos besoins, et même à nos plaisirs? de fournir les matériaux de nos temples civiques, et de faire de tardives fondations? Qu'ont-ils de commun avec nous, eux et leurs crimes? On vit autrefois des brigands convertis, dont les richesses mal acquises devinrent, malgré l'envie qu'ils avoient de les répandre, stériles et incommunicables. Les prêtres du paganisme, moins avides que les nôtres, ont souvent rejeté les dons offerts par des mains impures. Et nous, qui n'adorons, sans superstition, que le principe éternel de tout bien, de toute justice, de quel front oserions-nous, peuple régénéré, lui adresser encore nos prières et nos vœux, dans ces temples impies, dont chaque pierre, dont chaque vase attestent la séduction et la rapine?

Il est une objection plus spécieuse que les autres, et dont se targuoient, en plein conseil, d'anciens ministres des finances. — Si l'on avoit l'imprudence, disoient-ils, de supprimer nos loteries politiques, le peuple y joueroit chez l'étranger; comme si le peuple, le plus souvent séduit par l'occasion, pouvoit avoir, à point nommé, pour 24 sols, des banquiers à ses ordres! Et quand il y joueroit? quand il en coûteroit, d'abord, quel-

qu'argent, ne seroit-ce pas un gain considérable que d'être, à pareil prix, délivrés du poison le plus actif? d'un poison qui attaque en même temps les mœurs, les fortunes, et jusques à la révolution ; car je défie qu'elle se maintienne avec des tripots et des loteries. Mais il est faux que, dans les conjonctures actuelles, on ne puisse pas s'opposer efficacement à cet abus : un roi de Sardaigne, Victor-Amédée, dont les États étoient entourés de loteries, sut bien en triompher, tant au-dedans qu'au-dehors. Quelques Républiques, en dernier lieu, les ont supprimées. Venise, qui fut autrefois le berceau des jeux de hasard, n'en souffre plus dans son enceinte, et Paris en regorge ; et nous continuons à débaucher le malheur!

Le mal presse : si les calamités publiques venoient à redoubler, je soutiens que la fureur du jeu n'en seroit que plus ardente. Rassurez-vous, Législateurs : pour nous en guérir, il ne faut que le vouloir ; et vous le voudrez. Le peuple ne joue guère, que parce qu'on le fait jouer : détruisez les tripots et les loteries, le peuple ne jouera plus. Que dis-je? Si vous les abolissiez, vous en feriez tomber plusieurs chez nos voisins, jaloux, maintenant, d'imiter nos exemples. Vous auriez l'honneur, après leur avoir inspiré l'amour de la liberté et de l'égalité, ces deux sœurs inséparables, de

leur

leur persuader que les mœurs, bonnes et généreuses, en sont le plus ferme lien.

Une Nation telle que la nôtre, et faite pour jouer un si grand rôle dans la postérité, doit mépriser de bonne heure les coupables jeux de la cupidité, pour ne se livrer, de temps en temps, qu'à des amusemens naturels et dès-lors innocens (16). Elle doit encore rejeter toutes les res-

---

(16) Que de jouissances indépendantes de l'opinion, et qui, sans avoir trait aux richesses, éléveroient l'esprit, échaufferoient le cœur, nous feroient exister d'une manière noble, grande et sans reproches! Nous pourrions, sans le secours des cartes, des dez ou des loteries, diminuer considérablement le fardeau de la vie, fardeau que les mœurs actuelles forcent si souvent à déposer. Gardons-nous donc de confondre les jeux de la cupidité avec les délassemens que la nature et la raison, dont le langage fut et sera toujours le même, permettent en tout temps, en tous lieux, à tous les âges, à toutes les conditions. Jeunes ou vieux, riches ou pauvres, le philosophe et l'artisan, tous ont besoin d'amusemens. Soit qu'on exerce son esprit ou ses bras, on ne sauroit se passer les uns de récréations, les autres de réjouissances. Nous cherchons le bonheur : il est près de nous, il est dans nous-mêmes. Nous apportons tous, en naissant, le germe de cette plante divine; mais elle ne pousse plus guère que de foibles rejetons, depuis que l'on a substitué le calcul de l'avarice à celui de l'honneur. Les joueurs m'entendent-ils? Tibère, je cite à regret les tyrans, avoit raison de dire que les motifs propres à remuer les ames généreuses, engourdissoient les autres.

sources contraires au bien public, quels qu'en soient les produits momentanés : demandez à Clavières ce qu'il en pense ; mais il vous l'a déja hautement déclaré, et de la manière la plus positive (17). Elle saura, cette Nation généreuse, n'en doutons point, distinguer les impôts nécessaires, par conséquent légitimes, de ces manœuvres enfantées par la détresse, et maintenues par la coutume ; elle supprimera même les instrumens de jeux les plus corrupteurs, loin de songer à les taxer. Un savant jurisconsulte anglais, et qui con-

(17) « La loterie ci-devant Royale, dit-il, n'offre rien qui ne soit affligeant pour les bons citoyens, pour les hommes éclairés, et attachés aux principes d'une saine morale. Cet établissement est destiné à périr par ses propres vices ; il ne peut être maintenu que par des administrations corrompues, et ces administrations creusent le tombeau de la République, tandis qu'il importe de protéger son berceau. On a beau nous dire que c'est un mal nécessaire ; que cette banque immorale nous rendroit tributaires des étrangers, si nous ne la tenions pas nous-mêmes : ce langage de la foiblesse, si ce n'est pas celui de l'habitude du vice, ne prouve rien contre le devoir sacré des gouvernemens, de ne donner que de bons exemples, etc ».

Mémoire lu par le Citoyen Clavières, ministre des contributions publiques, à la Convention Nationale, *le* 5 *octobre* 1792, *l'an premier de la République Françoise, etc.*

Je me félicite d'avoir un tel garant, et d'avoir professé les principes du Citoyen Clavières, il y a plus de douze ans.

noissoit parfaitement le caractère des joueurs, a dit qu'il falloit leur tout accorder ou leur tout refuser, parce que en capitulant avec eux, on ne faisoit, le plus souvent, que reporter le mal dans le remède.

De vrais républicains doivent encore se purger de toutes les ordures secrètes de cette vieille cupidité qui les avoit salis du temps de l'ancien despotisme, et ne plus donner au hasard que le moins qu'il est possible ; car tout redevient hasard, quand on a pris l'habitude de s'en rapporter à cet oracle corrupteur. D'ailleurs, toutes les manies se tiennent ; celles qui dérivent de la cupidité, ne sont que le même vice sous différens noms : aussi, notre inconcevable gouvernement n'offroit - il guère, il y a quelques années, qu'une vaste loterie où la prudence n'avoit pas les meilleurs lots.

Qu'on ne se laisse donc plus éblouir par des profits illusoires et souverainement injustes ; que l'on proscrive à jamais les systêmes, les banques, les loteries, l'agiotage, et mille autres pratiques empruntées des jeux de hasard. Plus ces nouvelles branches de finance paroissent fécondes, plus elles sont nuisibles, puisqu'elles brûlent, pour ainsi dire, le sol et le condamnent à la stérilité.

D'où viendra le remède ? Nous n'avions, autrefois, d'autre espoir de réforme que dans l'exemple trop rare des princes vertueux ; mais nous l'at-

tendons aujourd'hui cette réforme nécessaire, nous l'attendons de la raison et de l'opinion, dominatrices, en dernier ressort, de l'univers si long-temps abusé. Joignez à ces deux grands agens, le vœu d'un peuple souverain, qui, lorsque vous l'aurez suffisamment éclairé sur ses vrais intérêts, ne refusera jamais sa surveillance et sa sanction à tout ce qui concernera la splendeur et la prospérité de la République.

Les gouvernemens anciens, toujours distraits par des guerres sans cesse renaissantes, et par le besoin des conquêtes, ne se sont guères occupés des mœurs que lorsqu'il n'étoit plus temps d'y remédier. Il ne leur fut presque jamais possible de faire le bien : quand on le vouloit on en ignoroit les moyens. Quand les philosophes, qui furent de tout temps les derniers magistrats des nations corrompues, firent entendre la vérité, il étoit trop tard : mais vous, Législateurs, qui recommencez un nouvel ordre de choses, fondé sur la paix, sur la justice et le culte des lois ; un ordre, tel qu'il n'en a jamais existé de plus conforme aux droits imprescriptibles de l'espèce humaine, vous aurez beaucoup moins d'obstacles à surmonter : ce qui paroissoit impossible il y a dix ans, deviendra facile aujourd'hui.

Nous avons dit que la plupart des gouvernemens se croyoient toujours trop pauvres lorsqu'il

s'agissoit de faire le bien ; le nôtre, dans les conjonctures actuelles, ne sauroit alléguer ce prétexte. On auroit mauvaise grace de nous opposer la pénurie de la Nation, au moment où elle vient d'hériter, non-seulement de la liste civile et des dépouilles d'un vieux trône qui l'écrasoit, la dévoroit, mais encore de la dépouille immense, tant des autels de la superstition, que de celle d'une multitude de rebelles conjurés contre nous. Avec de telles ressources, si nous n'étions pas en état de supprimer actuellement les loteries, il ne faudroit plus désormais y songer : mais à qui ressemblerions-nous ? à ces avares qui, regorgeant d'or et d'argent, ne sauroient se résoudre à faire panser, à peu de frais, l'ulcère qui les dévore.

Moins il y a de mœurs, dit-on, plus on multiplie les lois : je n'en demande provisoirement qu'une, contre les jeux de hasard de toute espèce. Je demande qu'ils soient solemnellement déshonorés et déshonorans ; de manière que le titre de joueur soit une insulte et un motif d'exclusion. C'est alors que les péres de famille y songeroient ! — Si je joue, si je laisse jouer mon fils, mon fils et moi ne serons rien ; la Convention l'a décidé, et toutes les sections de la République y applaudissent...... N'être rien au milieu d'un peuple triomphant et souverain ! cette idée fait

trembler. Hé bien! cette seule idée, chez des républicains, seroit plus efficace que le fatras de lois incohérentes, publiées jusqu'à ce jour.

Nous avons prouvé qu'il étoit temps de substituer des passions généreuses à de viles passions (18). Ainsi, Législateurs, notre tâche expire, et la vôtre va commencer. Les pères de famille, les instituteurs, tous les gens de bien; en un mot, la République entière, car les joueurs n'en sont pas, vous tendent les bras, vous adressent leurs vœux. Nouveaux Prométhées, l'argille est entre vos mains, et le feu sacré dans tous vos cœurs. Profitez de cette première effervescence républi-

---

(18) Pour y parvenir, il faut se hâter de conquérir aux bonnes mœurs la génération naissante; et, sans délai, pourvoir à sa sûreté. Le temps de la vie le plus critique, c'est, sur-tout à présent, lorsque la jeunesse errante, et sans guides, s'élance dans le tourbillon d'un monde corrompu, dont elle ne sait pas se défier: c'est lorsqu'elle tombe entre les mains de plusieurs sortes de brigands, d'autant plus dangereux que les lois les épargnent; que le public les craint, et que la plupart des gouvernemens ont l'imprudence de les employer. J'avois proposé à l'ancien régime, des inspecteurs de la jeunesse, choisis parmi les citoyens les plus intègres. Je renouvelle cette motion, et j'observe que la fonction dont il s'agit, seroit moins pénible qu'elle ne le paroît. D'ailleurs, il en coûteroit peu, et même rien: l'honneur de faire le bien suffit à de vrais patriotes.

caine, pour enflammer les citoyens, pour leur inspirer l'horreur de la cupidité, qui tôt ou tard rameneroit la misère et la tyrannie; car le desir du superflu fait plus de pauvres et d'esclaves que le besoin. Apprenons, enfin, à l'Univers que nos ames, fières et modestes, sauront regner en souveraines dans leurs sphères civiques; que l'égoïsme est anéanti, et que les richesses personnelles ont cessé d'être le premier objet de nos vœux.

Hâtez-vous donc d'abolir les jeux d'État, et, dans le même décret, de flétrir les autres; mais avec plus d'empressement encore, que s'il s'agissoit d'éteindre un incendie. Commencez seulement, et vous aurez fait la moitié de l'ouvrage. Ensuite, vous fraperez le grand coup, et contre les tripots, et contre les autres jeux destructeurs de toute société : vous le frapperez en l'honneur du temps présent, et des générations futures, qui vous en béniront; en l'honneur de cette divine liberté, à laquelle vous avez fait et faites tous les jours de si grands sacrifices. Quant aux loteries homicides, que cette manœuvre infame et la plus funeste qu'ait jamais inventée le despotisme; que cette plante exotique et venimeuse; que cette peste soit à jamais bannie, mais de manière que nul étranger n'ose la rapporter chez nous.

O mes concitoyens! quel jour pour la patrie

et pour les mœurs ! quel jour pour tous les bons Français, pour ceux qui l'ont si souvent invoqué, que celui où ils entendroient, dans cette enceinte sacrée, retentir ces mots ! LES LOTERIES SONT ENFIN SUPPRIMÉES, ET LES JEUX DE HASARD DÉSHONORÉS (19).

Votre Comité d'Instruction publique vous propose le projet de décret suivant.

---

(19) Après *le projet de décret*, je citerai quelques *préceptes* que je crois propres à toucher les bons citoyens. Ces *préceptes* simples, mais sublimes, viennent de loin; ils sont d'un Empereur chinois, et cependant ennemi déclaré de toute sorte de tyrannie, ennemi de tous les vices, et sur-tout de la *fureur du jeu.* On me dira, peut-être, que ce n'est pas ici le lieu d'afficher une doctrine *impériale.* ; adorons la vertu par-tout où elle brille. Quoique Marc-Aurele ait eu le malheur de regner, cela ne nous empêchera jamais d'aimer et d'admirer ses sentences immortelles.

PROJET DE DÉCRET.

Article premier.

La Convention nationale ne devant pas plus long-temps supporter l'injustice et l'opprobre des loteries, de quelque nature qu'elles soient, sous quelque forme qu'elles se présentent, décrète qu'au premier du mois prochain elles seront et demeureront abolies, dans toute l'étendue de la République.

Art. II.

En conséquence, il ne sera plus permis désormais à aucun individu d'en établir pour son propre compte, ni pour celui d'aucune compagnie ; et cela, sous peine de confiscation de tous les fonds et effets quelconques appartenans auxdites loteries : en outre, de trois heures d'exposition pendant deux jours consécutifs, et d'un écriteau par-devant et par-derrière, portant ces mots : Fabricateur de Loteries. En cas de récidive, les délinquans seront encore soumis à cinq années de gêne.

Art. III.

Pareilles peines seront infligées à quiconque tiendroit des bureaux de loteries étrangères, ou bien en colporteroit les billets.

ART. IV.

Le tiers des fonds et effets confisqués sera adjugé aux dénonciateurs desdites loteries.

ART. V.

Quant aux employés dans les divers loteries de France, la Convention nationale renvoie à son comité des finances, pour lui proposer les indemnités qu'il conviendroit de leur accorder.

ART. VI.

Les hôpitaux et maisons de charité, qui par la suppression des loteries auroient perdu en tout ou en partie leurs moyens de subsistance, recevront un secours provisoire du ministre de l'intérieur, sur la demande des corps administratifs, qui constateront la perte et les besoins actuels desdites maisons.

ART. VII.

La Convention nationale décrète que toutes sortes de jeux de hasard et de tripots sont défendues, à compter du jour de la publication du présent décret; elle renvoie à ses comités d'Instruction publique et de Législation, réunis, pour indiquer les peines auxquelles seront soumis ceux qui les tiendront ou les fréquenteront.

ÉDIT
DE
L'EMPEREUR DE LA CHINE,

CONTRE la fureur du Jeu ; ou IXe. Précepte de YONG-TCHENG, principalement adressé aux Gens de Guerre.

NE forcez pas votre Empereur, qui n'est en effet que votre père, à n'être plus qu'un juge.

Je vous ai souvent répété que nous n'étions heureux que par la vertu (1) : c'étoit assez vous faire entendre que nos vices détruisent nécessairement la bienfaisance, la concorde et le

---

(1) Le célèbre DE GUIGNES, qui n'est pas savant pour lui seul, a bien voulu m'indiquer la traduction littérale, non-seulement de ce IXe. précepte, mais encore de plusieurs autres fort intéressans, et qui sont du même Auteur. J'ai puisé, dans ces différens morceaux, de quoi nourrir et fortifier celui-ci. Je me suis permis, seulement, de mettre un peu plus de style, de mouvement et d'ordre, que dans le texte original.

bonheur. De tous les vices, je n'en sache point de plus nuisible que la fureur du jeu.

Nous autres Mantchous (1), bons, sincères et secourables autrefois, attachés à nos devoirs, uniquement occupés du soin de les remplir : nous, qui donnions le superflu, qui prenions sur le nécessaire pour assister les pauvres, nous étions bien différens de ce que nous sommes ! Nous étions généreux, nos amusemens étoient honnêtes, et nos jeux innocens : tout est changé.

Moi qui vois tout, qui entends tout, du fond de mon palais, et qui veille, le plus souvent, quand le crime ourdit sa trame dans les ténèbres ; moi qui, vous le savez, déteste le mensonge plus que je ne crains la mort, j'affirme qu'il n'est point de manie plus féconde en calamités publiques et secrètes, que celle dont il s'agit. Oui, j'affirme qu'il n'est point d'hommes plus âpres que les joueurs, plus enclins au mal ; ils se feroient horreur, s'ils se connoissoient mieux ! Je les connois, écoutez donc.

Pourquoi le voleur, et le joueur qui lui ressemble à tant d'égards, continuent-ils presque toujours ? Hélas ! c'est qu'ils ont commencé.

---

(1) Les Mantchous sont tartares d'origine, et sujets naturels de la dynastie impériale qui règne actuellement à la Chine.

Quiconque ne sait pas résister aux premières amorces, attise un feu que bientôt il ne pourra plus éteindre. On ne joue, d'abord, que par complaisance, ou par désœuvrement. On ne donne que des momens au jeu, puis des heures, puis des jours, puis des nuits entières; et c'est ainsi que la passion, s'allumant par degrés, dévore le temps plus cher que l'or, fait oublier les devoirs les plus sacrés.

L'habitude une fois confirmée, les joueurs ne connoissent plus, ne respirent plus que le hasard. Leur rage ne finit pas avec les alimens qui la nourrissent. Au lieu de se retirer du jeu, lorsqu'ils ont tout perdu, ils y sèchent d'impuissance, mais ils regardent jouer.

L'un abandonne ses fonctions publiques, l'autre néglige l'art dont il tiroit sa subsistance et celle de sa famille. Incapables de tout, ils ne rêvent qu'au jeu. Pour y suffire, ils vendent leurs maisons, leurs terres : puisqu'ils se tuent, ils se vendroient eux-mêmes; tant le desir et l'espérance les aveuglent!

Les insensés! que veulent-ils? qu'espèrent-ils? Nous ruiner impunément? La ruine, à ce métier, est le partage du plus grand nombre. Ceux qui prospèrent aujourd'hui, demain seront dans la misère. Cependant, ils triomphent, ils ne doutent

plus de rien, lorsqu'ils ont dépouillé quelqu'un : attendez, ils seront dépouillés à leur tour.

Malgré le succès, on les fuit, on les déteste. Les honnêtes gens les montrent de loin, comme la terreur et l'opprobre de leur pays : gardez-vous-en, disent-ils ; le besoin qui les tourmente, suppose tous les vices ou les suggère.

Irascibles, et néanmoins perfides, tantôt ils poignardent pour un geste, pour un mot (1) : tantôt ils trompent, ils poussent dans le précipice les compagnons de leurs débauches.

Quelle est la fin d'un joueur ? Demandez-le à ceux dont les amis se sont exilés de cet heureux climat, à ceux dont les parens se sont tués (2) pour éviter le supplice : interrogez surtout ces péres de familles, qui, pour avoir

---

(1) « Lorsque quelqu'un a été tué, il faut que son « meurtrier meure aussi ; c'est la loi de l'Empire : ne « l'oubliez pas, gravez-la profondément dans votre esprit ». *Xe. Précepte.*

(2) « Pensez que vous n'êtes pas les maîtres de vos « personnes, que vous n'avez pas le droit d'en disposer à « votre gré : vos personnes appartiennent à l'Empire, à vos « familles ». *Xe. Précepte.*

négligé leurs enfans (1), ont encouru le mépris de leurs compatriotes.

Je défends le jeu. Si quelqu'un brave mes ordres, il bravera la Providence, qui n'admet rien de fortuit; il contredira le vœu de la Nature,

---

(1) « Cette indifférence n'est pas commune à la Chine. « Voyez, dit le même empereur, comment un père et « une mère veillent sur leurs enfans : ils prêtent l'oreille « au son de leurs voix ; ils observent leurs visages ; ils sont « dans des perplexités continuelles. S'ils les voient rire, ils « sont bien aises ; ils sont tristes, s'ils les entendent pleurer. « Commencent-ils à marcher ? ils comptent leurs pas, ils les « suivent et ne les quittent point. Sont-ils malades ? ils en « perdent l'appétit et le sommeil. Lorsqu'ils commencent « à devenir grands, ils les instruisent, ils leur donnent « une éducation convenable à leur état; et quand ils sont « plus avancés en âge, ils tâchent, par un bon établisse- « ment, de les rendre heureux pour le reste de leurs jours. « Enfin, les bienfaits dont un père et une mère comblent « ici leurs enfans, ressemblent à ceux dont le Ciel nous « comble chaque jour : ils sont de toute espèce, ils sont « sans nombre ». *Premier précepte.*

Il est dit dans le IVe. précepte : « Si vous instruisez bien vos « enfans et vos frères, si vous veillez sur leur conduite, si vous « mettez tous vos soins à leur donner une bonne éducation, « votre front sera rayonnant de gloire, la porte même de « votre maison brillera d'un éclat qui éblouira les passans ».

qui nous crie : Espérez , mais travaillez ; les plus actifs seront les mieux traités (1).

La nature, notre mère commune, n'a jamais abandonné ses enfans : ne les a-t-elle pas nourris, à l'insu des ravisseurs de toute espèce, puisque les générations, plus ou moins florissantes, se sont constamment succédées, et que la race humaine subsiste encore?

Si j'étois mieux secondé, le soleil ne verroit pas un pauvre daus l'étendue de mon Empire. Que peut la volonté d'un seul, contre les volontés ambitieuses et discordantes, de tant de millions d'hommes qui ne soupirent qu'après le superflu, dont la mesure ne se comble jamais?

C'est ce soupir éternel, ce sont ces vœux insatiables, qui font les joueurs qui les prosternent aux pieds de leurs idoles : comme si le sort, le hasard ou le destin, leur devoient des préférences ; ou plutôt, comme si ces Êtres phantastiques avoient

(1) « Moi qui suis à l'abri de la disette et des maux « qu'elle entraîne; moi-même, chaque année, en présence « des princes et des grands, je laboure la terre de mes « propres mains. Je le fais, pour convaincre l'Univers, que « les travaux propres à féconder la terre, regardent tout le « monde, que tout le monde, par conséquent, doit s'y « livrer, puisqu'il n'est personne qui ne profite de ce qu'elle « produit ». *Ve. précepte.*

des

des yeux et des oreilles, pour les voir et les entendre.

Il est naturel, sans doute, et légitime, de chercher à s'enrichir par des moyens honnêtes : l'émulation générale est au profit de tous ; aussi n'ai-je rien négligé pour la maintenir et l'augmenter.

Dès le commencement de mon règne, je fis sentir, par des actes authentiques, que l'émulation et la liberté étoient les seuls moyens de bannir le luxe, la mollesse, les jeux de hasard ; de remédier, autant qu'il est possible, à l'inégalité des richesses. Je n'oubliai point, sur-tout, d'applanir le chemin de la fortune aux indigens, qui ne le sont plus que par leur faute.

J'ai fait ce que j'ai pu : quoi que j'eusse fait, je n'aurois pas triomphé des abus renaissans, qu'entraînent tant de passions contraires. Je n'aurois pas même garanti la prudence, des revers inopinés ; mais celle-ci, bien différente de la fureur que je proscris, fait que, tôt ou tard, la patience et la vertu surmontent le malheur, ou du moins le rendent vénérable.

Officiers, soldats, et vous qui m'appartenez par les liens du sang, si vous m'aimez, si vous respectez votre prince, ne soyez pas des joueurs. Chargés du soin de protéger nos frontières, de maintenir l'ordre dans l'intérieur de mes États,

vous devez l'exemple des mœurs et de la justice, dont vous êtes les soutiens.

L'honneur, le travail, l'économie : voilà les sources où vos pareils, au lieu de s'en rapporter au hasard, doivent puiser pour le présent et l'avenir. Vous avez votre paie, ménagez-la. Quelques-uns ont des terres, qu'ils les fassent valoir ; et quand les moissons seront abondantes, qu'ils songent à la stérilité.

N'allez pas, cependant, imiter ceux qui deviennent avares, en cessant d'être prodigues : jouissez, mais faites jouir, car vous pouvez devenir pauvres.

Je vous ai montré ce que c'est que la fureur du jeu (1): puissent mes préceptes étouffer dans vos cœurs cette passion qui consterne le mien !

Vous m'avez entendu. Je le dis à regret, Mantchous, il faut pourtant le déclarer : je punirai les infracteurs quels qu'ils soient ; je les punirai, vous dis-je, fussent mes propres fils.

Pour la dernière fois, il en est temps encore, que les joueurs se corrigent, mais sans délai.

---

(1) « Vous n'ignorez plus quel est le chemin qui doit « vous conduire à la félicité et aux honneurs ; vous savez « encore quelle est la voie qui mène aux infamies et aux « misères : suivez l'un, sans relâche ; écartez vous de l'autre, « avec le plus grand soin ». *VIe. précepte.*